

## **PROGRAMME DE RÉSIDENCE EN PSYCHIATRIE LÉGALE**

**agréé par le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada depuis avril 2014**

**Directeur du programme :** Dre Jocelyne Brault, MD, FRCPC

**Durée de la résidence :** 1 an

**Lieu des stages :** Institut Philippe-Pinel de Montréal  
Centre hospitalier Ste-Thérèse de Shawinigan (3 mois, optionnel)

Nous sommes fiers d'offrir la seule formation francophone en psychiatrie légale en Amérique du Nord. Le programme est offert à l'**Institut Philippe-Pinel de Montréal**, le seul hôpital spécialisé en psychiatrie légale au Québec. Nous offrons aussi la possibilité d'effectuer un stage d'expertise, d'évaluation et de gestion du risque de violence au Centre hospitalier Ste-Thérèse de Shawinigan conjointement avec un stage en psychiatrie légale civile à l'**Université Laval**.

La psychiatrie légale est une surspécialité de la psychiatrie pour laquelle l'expertise scientifique et médicale est utilisée dans le cadre juridique en vue de résoudre des questions d'ordre civil, pénal, correctionnel ou législatif. Les psychiatres légitistes sont également spécialisés dans le domaine de l'évaluation et du traitement de populations particulières, telles que les jeunes délinquants, les délinquants sexuels et les délinquants violents.

Le contenu pédagogique du programme de résidence en psychiatrie légale sera enseigné dans le cadre des activités suivantes :

- les stages de base (expertise, évaluation et gestion du risque de violence; traitement/réadaptation)
- les stages sélectifs (psychiatrie légale chez l'enfant et l'adolescent; psychiatrie correctionnelle; évaluation et traitement des comportements sexuels déviants; psychiatrie légale civile; recherche en psychiatrie légale)
- la demi-journée académique hebdomadaire (structure et processus du système judiciaire, droit criminel, droit civil, évaluation et gestion du risque de violence; crimes spécifiques; paraphilies et délinquance sexuelle; psychiatrie légale chez l'enfant et l'adolescent; psychiatrie correctionnelle)
- les autres activités pédagogiques (cours de droit pénal et psychiatrie, cours sur la PCL-R et les outils d'évaluation du risque de violence)



**Programme de résidence en psychiatrie légale**  
**Année académique 2017-2018**  
**Soumission de la candidature**

**Exigences d'admissibilité**

Avoir reçu le certificat en psychiatrie du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada.

**Financement des postes de résidence 6**

Le résident doit présenter une demande de formation complémentaire au ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec pour obtenir le financement de la RAMQ (voir formation complémentaire sur le site de la Faculté de médecine de l'UdeM). Le résident doit aussi présenter une lettre d'engagement du DSP qui souhaite le recruter confirmant qu'un poste au plan des effectifs médicaux de l'établissement (PEM) lui a été réservé.

**Dossier**

Le dossier soumis pour candidature doit comprendre les documents suivants :

- le formulaire de demande de résidence en psychiatrie légale
- une lettre d'intention motivant la demande
- le curriculum vitae à jour
- au moins deux lettres de référence

Le dossier doit être acheminé **au plus tard le 16 septembre** pour une résidence débutant en juillet de l'année suivante à :

**Madame Sonia Bellefleur**, technicienne en coordination de travail de bureau. Dept. de psychiatrie  
Faculté de médecine—Université de Montréal, 2900 boul. Édouard-Montpetit, Pavillon Roger-Gaudry  
Bureau S-754, Montréal, QC, H3T 1J4  
Téléphone : 514-343-7756  
Courriel : sonia.bellefleur@umontreal.ca

Pour plus d'information sur le programme :

**Dre Jocelyne Brault**, directrice du programme de résidence en psychiatrie légale, Université de Montréal  
(514) 648-8461, poste 529  
Courriel : jbrault@ssss.gouv.qc.ca

**Entrevue de sélection**

Les candidats qui auront été retenus seront invités à une entrevue de sélection par le comité d'admission au mois d'octobre.

**Date de la réponse officielle**

Les candidats choisis seront avisés par téléphone ou par courriel à la mi-novembre. Ils devront donner leur réponse le 25 novembre avant 16 h.



**Programme de résidence en psychiatrie légale  
Année académique 2017-2018**

**Formulaire de soumission de la candidature**

*(SVP remplir ce formulaire en lettres moulées ou à l'ordinateur)*

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
(no, rue, appartement)

Province : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Courriel (un seul) : \_\_\_\_\_

Téléphone (domicile) : \_\_\_\_\_ Cellulaire : \_\_\_\_\_

Université à laquelle vous êtes présentement inscrit : \_\_\_\_\_

**Joindre à ce formulaire :**

- Une lettre d'intention motivant votre demande
- Votre curriculum vitae
- Au moins deux lettres de recommandation

*Date limite de soumission d'une candidature :*

*16 septembre pour un stage débutant en juillet de l'année suivante*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

SIGNATURE

DATE



**Institut Philippe-Pinel de Montréal**